

fsh info

Le journal d'information du Foyer Schaerbeekois

(FSH) Foyer Schaerbeekois / rue de la Consolation, 70 / B-1030 Bruxelles / T- 02 240 80 40 / F- 02 240 80 60 / lefoyerschaerbeekois@fsh.irisnet.be
Permanences / lundi - mercredi - vendredi de 7h30 à 11h30 / jeudi de 7h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30

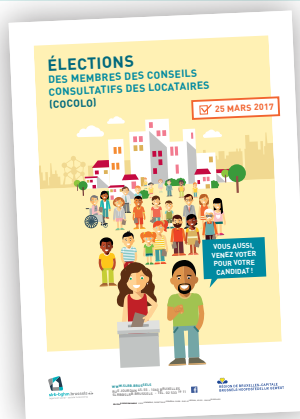


En 2017, une société plus à l'écoute pour une société plus efficace !

Cette année, le Foyer Schaerbeekois se veut plus encore à l'écoute des locataires. Désormais, un nouveau central téléphonique vous permet de nous joindre plus facilement (voir article p.3). Notre site Internet, bientôt en ligne, a été remanié afin que vous puissiez être mieux informé et nos équipes multiplient les moments à votre rencontre : permanences sociales et techniques, réunions d'habitants, ...

Mais être à votre écoute, c'est aussi vous permettre de participer à la vie de notre société. C'est pour cela que le dispositif CoCoLo existe !

Le CoCoLo regroupe des locataires élus pour 4 ans qui représentent l'ensemble des locataires du Foyer Schaerbeekois. auprès du conseil d'administration. Il s'occupe des questions qui concernent un groupe ou



l'ensemble des locataires et organise des réunions et des activités d'animations sur les sites de logements.

Le 25 mars prochain, vous pourrez élire vos nouveaux représentants. Vous recevrez prochainement votre convocation. Soyez nombreux à rejoindre les bureaux de vote! •

L'incendie survenu le mardi 17 janvier au 82 rue Fernand Séverin nous a tous bouleversé, le Comité de Gestion, la direction et l'ensemble du personnel du Foyer Schaerbeekois tiennent à exprimer leurs sincères condoléances à la famille de madame Umutoniwabo et à assurer toutes les personnes touchées par ce drame de notre soutien.

Nous souhaitons également saluer l'ensemble des initiatives mises en place par les associations, les écoles, les voisins, les connaissances mais aussi les anonymes qui se sont mobilisés et se mobilisent encore pour les familles sinistrées.

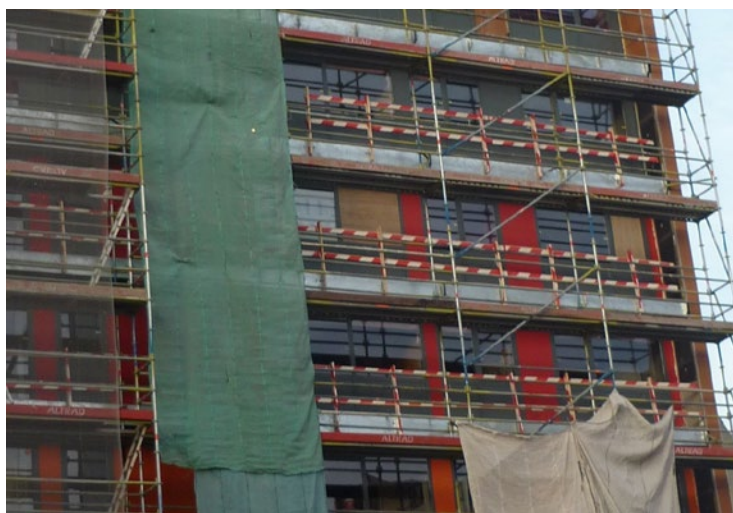
Rénovations du patrimoine

Le Foyer Schaerbeekois est centenaire et certains de ses immeubles aussi!

Pour assurer la pérennité du patrimoine, le Foyer Schaerbeekois élabore des projets de rénovations continuellement. •

Les différents chantiers en cours :

- rue Vanderstappen 23, rue Hoste 10-12-14, rue Foucart 18, rue Hoste 8, rue De Craene 36-38-40: [Rénovation complète de 3 immeubles](#)
- Square Apollo 1 à 1030 Schaerbeek: [Remplacement des menuiseries extérieures](#)
- Diverses adresses Ter Delt et Meiser: [Plan châssis \(remplacement des menuiseries extérieures en bois\)](#)
- rue Leduc 103: [Rénovation intérieure de l'immeuble](#)
- rue du Tilleul 44, rue Fernand Séverin 59/61/63/78/80/82/83/85/87, rue Meert 35: [Remplacement des menuiseries extérieures en bois](#)
- Square Apollo 1 et 2, rue Adolphe Marbotin 22 à 28, rue Philippe Thomas 2, 6, 8, 12, rue Gaucheret 132-136: [Rénovation de 20 ascenseurs](#)
- avenue Raymond Foucart 21 / rue Jules Destrée 63 et 65, rue Joseph Wauters 71, rue du Tilleul 56 / rue du Tilleul 180-182-184: [Rénovation et isolation des toitures, et remplacement des châssis.](#)
- rue Séverin 78: [Rénovation et isolation de la toiture](#)
- rue de la Consolation 70: [Rénovation des bureaux](#)
- rue Adolphe Marbotin 22-28: [Installation d'abris poubelles et vélos](#)



Règlement d'Ordre Intérieur : L'entretien des communs dans votre complexe

Parce que les entrées et les couloirs font partie de votre espace de vie, il est important qu'ils soient accueillants, propres et dégagés.

Selon l'immeuble occupé, le nettoyage des communs est réalisé par les locataires ou par notre personnel d'entretien.

Si vous occupez un immeuble sans service de nettoyage, notre règlement d'ordre intérieur prévoit que vous devez réaliser le nettoyage des communs **tous les quinze jours** à tour de rôle.

Ainsi, si vous avez un voisin de palier, vous devrez nettoyer votre couloir et les escaliers menant à votre étage une fois par mois.

Si vous occupez un immeuble avec service de nettoyage, nous attirons votre attention sur le fait que vous payez le travail effectué par le personnel d'entretien dans vos charges et qu'il vous appartient de respecter

leur travail si vous voulez profiter d'un immeuble propre et agréable.

Quel que soit l'immeuble occupé, quelques règles de vie en commun sont indispensables pour permettre à tous de vivre ensemble sereinement :

- Faites particulièrement attention aux poubelles : elles doivent être sorties aux moments prévus par Bruxelles Propreté et elles ne peuvent en aucun cas être entreposées dans les couloirs ou les caves ;
- Rappelez aux enfants de ne pas jeter leurs déchets à terre, de ramasser ce qui tombe par accident (nourriture, canettes, etc.) et de ne pas jouer dans la cage d'escaliers.
- N'oubliez pas que pour votre sécurité, les couloirs doivent rester libres d'accès : les objets personnels (paillasons, chaussures, ...) n'y ont pas leur place. •

Le nouveau central téléphonique

Désormais, le Foyer Schaerbeekois est équipé d'un central téléphonique qui vous dirigera automatiquement vers le bon poste. Pour cela, un seul numéro : le 02/240.80.40.

Ensuite, c'est à vous de jouer ! Définissez votre langue (en tapant 1 pour le français ou 2 pour le néerlandais), identifiez-vous comme locataire (en tapant 1) et choisissez l'option qui vous convient :

- pour une demande d'**intervention technique** : tapez le 1,
- pour une question relative à votre **dossier administratif** : tapez le 2,
- pour un **retard de paiement** : tapez le 3,
- pour contacter le **service social** : tapez le 4
- pour une question relative à votre **garantie locative** ou un **remboursement** en votre faveur : tapez le 5
- pour une question relative à votre **décompte des charges** : tapez le 6

Ce nouveau système nous permet de répondre plus efficacement et plus rapidement à vos questions : un plus pour la qualité de nos services ! •

Entretien de votre logement : qui fait quoi ?



Le flotteur de la chasse d'eau

Il s'agit de la pièce principale d'un réservoir de chasse, cet élément permet de remplir et de vider l'eau du réservoir de chasse.

Pourquoi son remplacement est à la charge du locataire ?

Parce que son dysfonctionnement ne s'explique que par son usure naturelle ou son manque d'entretien.

Pour éviter cela, nous vous conseillons de penser à nettoyer régulièrement le flotteur. De temps en temps, ajoutez 1 litre de vinaigre blanc dans le réservoir. Laissez agir une nuit et tirez la chasse !

Si malgré tout, vous devez procéder à son remplacement : le forfait prévu par le Foyer Schaerbeekois pour le remplacement de cet appareil est de 64 euros. •



Aide et Convivialité

L'ASBL Aide et Convivialité fait peau neuve et précise ses missions pour améliorer la qualité de vie au sein de nos complexes.

Créée dans le but d'améliorer la convivialité par une présence préventive dans les complexes, l'ASBL a pour objectif de favoriser le dialogue et d'informer les locataires du Foyer Schaerbeekois en dehors des heures de bureau.

Les agents de convivialité sont présents sur nos différents sites tous les jours entre 16h et 1h du matin.

Ils ont pour mission :

- d'informer et de rappeler le règlement d'ordre intérieur aux locataires du Foyer Schaerbeekois,
- de veiller à l'état des espaces communs
- d'informer les services du Foyer Schaerbeekois de leurs différents constats.

Vous pouvez les joindre au 0473/85 56 06 ou au 0473/85 56 43. •

La Journée Patrimoine

Être une société à l'écoute c'est aussi être une société qui va à la rencontre de ses locataires. C'est pour cela que nous organisons régulièrement des moments de convivialité regroupant l'ensemble des locataires et des partenaires du Foyer Schaerbeekois.

En 2016, c'est notre patrimoine qui était mis à l'honneur lors d'une visite organisée le 17 septembre.

Nous vous avons donné rendez-vous au parc Josaphat pour un véritable voyage dans le temps.



Au programme, la découverte de l'histoire et des trésors architecturaux du Foyer Schaerbeekois mais aussi du travail réalisé quotidiennement par nos équipes pour rénover et accroître ce patrimoine centenaire.

Nous tenions à remercier l'ensemble des participants pour leur présence et les partenaires pour leur implication dans l'organisation de cette journée. •

